

## Fonctionnement, horaires :

### ♦ Vacances de : Toussaint, Noël, Hiver

L'après-midi : Lundi, Mardi, Mercredi, Jeudi et Vendredi : 14h00-18h00  
les horaires peuvent varier selon l'activité, consulter le planning.

### ♦ Vacances de Printemps et d'Été:

L'après-midi : Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi : 14h00-18h00  
les horaires peuvent varier selon l'activité, consulter le planning.

### Le Mercredi journée pique-nique : 9h00 – 18h 00

- **Le règlement du séjour se fait à l'inscription** et ne sera encaissé qu'à l'issue du séjour. **Aucune inscription ne se fait par téléphone** (les parents doivent **obligatoirement** passer au centre afin de remplir l'autorisation parentale).
- **Une inscription ne peut être validée que si le règlement en a été fait et que si le dossier le dossier est complet.**
- En cas de maladie de l'enfant et uniquement dans ce cas le séjour peut être remboursé, si nous sommes prévenu le plus tôt possible, dans ce cas fournir un certificat médical dans les 48 heures.
- Hors maladie aucun remboursement ne sera effectué.
- En cas d'absence occasionnelle nous prévenir le matin.
- Tout séjour entamé est dû.
- Pour les **4/5 ans** le carnet de **vaccination** est **obligatoire**.
- Les demandes de semaines supplémentaires seront acceptées en fonction des places disponibles et après règlement auprès du secrétariat.
- Des attestations de séjour sont faites à la demande des familles.
- Les tickets CESU sont acceptés
- Pour les bénéficiaires de **l'Aide aux Temps Libres de la CAF**, nous fournir **obligatoirement l'attestation CAF**

## Assurance :

L'Accueil de Loisirs est garanti pour sa responsabilité civile, cependant, **chaque enfant doit être couvert par une assurance personnelle extrascolaire.**

### Entrées et sorties des enfants :

- Nous prions **les parents de ne pas stationner « côté trottoir »** tout le long des barrières de sécurité bleues afin que les cars puissent circuler.
- Dans la cour, les enfants sont répartis par groupe selon leur âge et doivent signaler leur présence aux animateurs responsables du groupe.
- **Nous insistons sur la ponctualité**, car nous avons des créneaux horaires à respecter pour les activités.
- A la fermeture, les enfants qui ont une autorisation parentale pour rentrer seuls partent directement.
- Si une personne autre que les parents vient chercher l'enfant, merci de le signaler à l'animateur après avoir signé une autorisation au secrétariat.
- Les parents sont priés d'attendre dans la cour que les enfants rentrent afin de les récupérer à l'intérieur et non à la descente du car.

### Fonctionnement des activités :

- **Consulter le planning affiché au tableau** dans la cour, sur notre site internet et notre compte Facebook (les activités sont prévues à la semaine), **attention elles peuvent être modifiées en fonction de la météo. Pensez à consulter le planning régulièrement.**
- Amener tous les jours dans **un sac à dos obligatoire**, un goûter, de l'eau (un change pour les petits)
- Prévoir des vêtements pratiques, adaptés à l'activité et à la météo. Il est important pour les parents de veiller à la préparation du sac de leurs enfants.
- Le port de **baskets est obligatoire** pour certaines activités comme l'escalade, l'accrobranche, la randonnée aquatique, l'équitation.

**Tout enfant se présentant non équipé ne pourra prendre part à l'activité et ne sera pas accepté sur un autre groupe. Les parents seront informés et devront revenir chercher l'enfant. De même que tout enfant retardataire ne sera pas accepté sur un autre groupe.**

## Les activités d'eau :

- **La piscine : (caleçon interdit) prévoir 1 serviette, 1 bonnet de bain, 1 change, à noter que l'enfant devra avoir le maillot sur lui (il devra être mis à la maison).**
- Lors des vacances d'été, la baignade est au programme tous les jours en complément de l'activité, maillot + serviette sont indispensables tous les jours.
- Brassards obligatoires pour les enfants ne sachant pas nager, ils devront être gonflés et porter le nom et prénom de l'enfant.

## Prévention et sécurité des enfants :

- Port de la casquette obligatoire lors des vacances d'été.
- La crème solaire est à appliquer à la maison, 1 tube sera mis dans le sac de l'enfant afin de renouveler l'application au cours de la journée.
- L'eau est préférée au jus de fruits et en quantité suffisante.
- Les sucettes et bonbons acidulés sont interdits
- Nous signaler impérativement tout problème de santé que pourrait rencontrer l'enfant lors des activités : asthme, allergies, mal des transports...
- Il est interdit d'amener de l'argent, des bijoux, un téléphone portable, une console ou tout autre jouet. L'A.F.A.R.I.F. se dégage de toute perte ou vol pouvant subvenir durant le centre aéré.

## Le Pique-nique :

- Préparé par les parents, il doit être mis dans un sac isotherme
- Éviter les aliments pouvant s'altérer ou fondre, comme le chocolat, la confiture, les produits frais...

## Rappel :

**Nous vous rappelons que tout problème de comportement (caprice, non-respect, violence, refus d'obéissance...) qui pourrait nuire à la sécurité du groupe, nous obligera à revoir les modalités d'accueil avec les parents.**

## Vous devez noter les semaines d'inscription de vos enfants ci-dessous :

1 <sup>ère</sup> Sem.	2 <sup>ème</sup> Sem.	3 <sup>ème</sup> Sem.	4 <sup>ème</sup> Sem.	5 <sup>ème</sup> Sem.	6 <sup>ème</sup> Sem.



**ASSOCIATION FAMILIALE  
DES RIVES DU FIUMORBO**

Tél : 04.95.56.10.89

Mail : [afarif@wanadoo.fr](mailto:afarif@wanadoo.fr)

Site Internet : [afarif.jimdo.com](http://afarif.jimdo.com)

## **RÈGLEMENT INTÉRIEUR ACCUEIL DE LOISIRS SANS HÉBERGEMENT**

L'Accueil de Loisirs représente une troisième étape dans la vie de l'enfant à côté de l'école et de la famille. Il est avant tout un lieu d'accueil et lieu de vie à l'écoute des enfants.

Il propose par le biais des loisirs, le plaisir du jeu, la vie en groupe, la découverte des activités...

Alors parents aidez-nous, afin que votre enfant puisse passer des vacances en toute sécurité.

Nous demandons l'application de certaines règles de vie... élémentaires :

- la politesse
- le respect de tous, enfants, animateurs...
- la non-violence, verbale ou physique...

Parents et animateurs devons être complémentaires de cette éducation à la vie et il vous appartient à vous, parents, de rappeler à vos enfants ces règles ...